

📍 Adresse

41, rue des Compagnons
CS.55436 – 14054
CAEN Cedex 4

A Caen, le 13 mai 2024

☎ Téléphone

02.31.44.24.87

Cher(e) ami(e) Chasseur (se),

✉ Mail

contact@fdc14.com

En prévision de l'ouverture de la saison de chasse 2024/2025, nous vous prions de trouver ci-joint votre bon de commande établi par rapport à votre choix de validation de la saison précédente.

🌐 Site web

www.fdc14.fr

Deux modes de validation vous sont proposés (explications au verso) :

- 1- la validation en ligne depuis notre site internet
- 2- la validation papier.

Si vous optez pour la validation papier, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner par courrier, à l'aide de l'enveloppe prévue à cet effet, votre bon de commande **signé** et accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de « **REGIE CHASSE 14** ». La trésorerie n'accepte plus les règlements en espèces.

En cas de difficultés, nos bureaux restent à votre disposition pour tout renseignement par téléphone ou sur place au sein de notre Fédération.

Les validations du permis sont possibles à compter du 4 juin 2024.

Obligatoire : si vous êtes en possession d'un DUPLICATA de votre permis délivré depuis moins d'un an par l'OFB, veuillez joindre à votre demande de validation la PHOTOCOPIE de ce duplicata Recto/Verso.

Du 4 juin 2024 à l'ouverture générale de la chasse, les validations vous seront envoyées par courrier.

A partir de l'ouverture de la chasse, la validation peut être délivrée immédiatement à l'accueil de la Fédération des chasseurs du Calvados.

En vous souhaitant une bonne saison cynégétique 2024/2025, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Jean Christophe ALOE
Président de la Fédération,

VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER 2024/2025

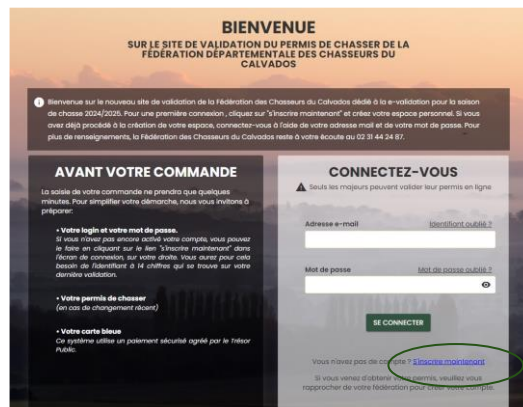
Deux possibilités :

1. La validation en ligne, depuis notre site internet : www.fdc14.com

En quelques clics, vous imprimez votre validation depuis votre domicile
Simple et rapide, nous vous invitons à privilégier la e-validation



Depuis notre site internet www.fdc14.com, sélectionnez le menu **VALIDER SON PERMIS** ; une nouvelle page s'ouvre, dédiée et sécurisée.



Le guichet unique fait peau neuve !

Depuis cette nouvelle page, cliquez sur « **s'inscrire maintenant** » et suivez les instructions, muni de votre Identifiant à 14 chiffres : vous le retrouverez sur votre validation de l'an passé sous le code barre. Il figure également sous le code barre de votre bon de commande 2024/2025.



Votre adresse mail sera nécessaire pour recevoir votre code de vérification et créer votre accès à votre nouveau compte personnel.

Une fois votre demande de validation effectuée, vous procéderez au paiement par carte bancaire, sécurisé PAYBOX.

Pour plus de renseignements, scannez le QR Code ci-contre ou contactez votre fédération.



Information importante : les personnes mineures et/ou sous tutelle n'ont pas accès à la e-validation - il leur est nécessaire de procéder à la validation papier

2. La validation papier : à l'aide du bon de commande papier

- Vérifiez toutes les informations vous concernant : référence du permis, identité, autorisation parentale pour les mineurs... N'oubliez pas de nous transmettre tous les prénoms de votre état civil, mentions qui restent obligatoires
- Signez votre bon de commande dans le cadre rouge prévu à cet effet
- Inutile de vous déplacer : insérez dans l'enveloppe retour votre règlement par chèque libellé à l'ordre de « REGIE CHASSE 14 » et votre bon de commande signé.

Veillez contacter directement votre Fédération au 02.31.44.24.87 pour obtenir un bon de commande papier si vous ne l'avez pas reçu par courrier.

15 jours sont nécessaires pour le traitement de votre demande de validation papier.
Nous vous remercions de votre compréhension.